

Règlement des études

Master Biochimie, biologie moléculaire parcours Biochimie cellulaire et appliquée

Notes éliminatoires

Pour l'intégralité des UE de 1^{ère} et 2^{ème} année du Master, toute note inférieure à 6/20 est éliminatoire.

Si une note éliminatoire est obtenue en 1^{ère} session pour une UE, celle-ci doit obligatoirement être repassée en 2^{ème} session.

Règles de progression

Toute UE capitalisée avec une note égale ou supérieure à 10/20 est définitivement acquise.

Les "Blocs de Connaissances et Compétences (BCC)" peuvent être obtenus par compensation entre les UE qui les composent sans note éliminatoire.

Il n'y a pas de compensation entre les BCC du Master.

Master 1^{ère} année

En l'absence de validation d'un BCC, toutes les UE non validées en 1^{ère} session doivent obligatoirement être repassées en 2^{ème} session.

Master 2^{ème} année

En l'absence de validation d'un BCC, l'étudiant peut choisir les UE non validées à repasser en 2^{ème} session. Dans ce cas, les notes des autres UE non validées en 1^{ère} session sont reportées en 2^{ème} session.